

Plaquette de la Compétition

Saison 2025 - 2026



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

NATATHLON N°2 – U12 / U13 (Benjamins)

VILLEFRANCHE sur SAÔNE

Dimanche 29 mars 2026

NATATHLON N°2 - U12/U13 « Benjamins »

Date :

Dimanche 29 mars 2026

2 Réunions

Bassin de 25 m : 8 couloirs

Natathlon N°2

U12/U13 « Benjamins »

VILLEFRANCHE

Lieu : Piscine ST Exupéry
534 avenue St Exupéry
69400 – VILLEFRANCHE

Classement au temps

Filles et Garçons 12 ans / 13 ans

Filles et Garçons nées en 2014 / 2013

Ouverture des Engagements :

Lundi 16 mars 2026

Clôture des Engagements :

Mercredi 25 mars 2026

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)

Publication Web : J+1

Mode de Qualification et Organisation :

A travers la conquête de deux trophées, nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

A l'issue de la saison, un classement sera fait au cumul des courses :

Trophée du 4 nageur :

-12 ans : 100m papillon, 100 dos, 100m brasse et 100 nage libre

-13 ans : 200m papillon, 200 dos, 200m brasse et 200 nage libre

Trophée du nageur complet :

-12 ans : 50 de spécialité (papillon, dos ou brasse), 200 4 nages, 800 nage libre

-13 ans : 50 de spécialité (papillon, dos ou brasse), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre

Le meeting de Villefranche sera le support de cette compétition.

Programme : Voir la plaquette de la compétition fait par Villefranche.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat 3.0 avant **le mercredi 25 mars 2026 minuit**.

Le règlement financier des engagements sera fait par **le Comité trimestriellement**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les rajouts de nageurs et d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédant la compétition et 30 mn avant le début de la compétition**.
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement**.

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Ligue Aura - 20 avenue des frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17
- Site du Comité : <https://rhone.auvergnerrhonealpes-natation.fr>

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Officiels :

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

Récompenses : Livret - Pas de récompenses. Compétition de préparation.

Catégorie d'âges

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2018	8 ans	U08	11 ans et moins AVENIRS	CE1
2017	9 ans	U09		CE2
2016	10 ans	U10		CM1
2015	11 ans	U11		CM2
2014	12 ans	U12	BENJAMINS	6ème
2013	13 ans	U13		5ème
2012	14 ans	U14	JUNIORS	4ème
2011	15 ans	U15		3ème
2010	16 ans	U16		2ème
2009	17 ans	U17		1ère
2008	18 ans	U18		Terminale
2007 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Programme du Natathlon N°2 « Benjamins »

U12 / 2014 / 12 ans	U13 / 2013 / 13 ans
100m papillon Dames	
100m papillon Messieurs	
100m brasse Dames	200m Brasse Dames
100m brasse Messieurs	200m Brasse Messieurs
200m 4 nages Dames	400m 4 nages Dames
200m 4 nages Messieurs	400m 4 nages Messieurs

Plaquette Meeting du NVB

[Plaquette Meeting coupe de la ville 2026.pdf](#)